

STOP AUX EXPULSIONS DES RÉSIDENTS DES FOYERS ET DES PERSONNES QUI Y SONT HÉBERGÉES

RÉUNION PUBLIQUE DE MOBILISATION

VENDREDI 10 OCTOBRE à partir de 19h

CICP – Salle Al Feneiq

21 rue Voltaire, Paris 11ème

métros rue des Boulets (L9) ou Alexandre Dumas (L2)

Les résidents et habitants des logements foyers – foyers de travailleurs immigrés ou résidences sociales – sont victimes d’une campagne d’expulsions depuis plusieurs années. Ces expulsions visent surtout les résidents qui hébergent des membres de leurs familles ou leurs proches. Elles sont prononcées à quasiment 100 % par les juges des tribunaux de contentieux et ces ordonnances sont suivies par des expulsions effectives dans la quasi-totalité des cas.

Les résidents des foyers bénéficient très peu du suivi social ou des mesures permettant de prévenir les expulsions. Évidemment, en sont victimes aussi les personnes hébergées par ces résidents, jeunes, personnes à faibles ressources, sans papiers.

Le résultat de cette politique est une augmentation du nombre de personnes à la rue, de personnes en détresse physique et psychique. Il s’agit d’une politique consciente et voulue ayant pour conséquence une augmentation de la souffrance humaine. Le « bénéfice » qu’en tire les gestionnaires et l’État est une plus grande mobilité dans l’occupation des logements, le remplacement d’une population soudée par un fort sens de la communauté et de l’intérêt collectif par des précaires isolés et peureux.

Il est clair que le meilleur moyen de lutter contre ces expulsions est la solidarité active et collective. Un rassemblement devant le foyer pour

bloquer les huissiers, un rassemblement devant la mairie pour insister sur un relogement ou une autre solution que l’expulsion, ce sont les meilleurs recours des résidents. Malheureusement, dans les foyers comme ailleurs dans la société, la solidarité est en baisse, la mobilisation collective aussi.

Aussi nous demandons un changement radical de la loi et du cadre légal dans lequel les gestionnaires des foyers fonctionnent. Il n’y a aucune raison que les résidents des logements foyers n’aient pas les mêmes droits que les locataires, droit à la vie privée, droit de changer sa serrure et de protéger sa sécurité, sa vie familiale, droit à l’appui des services sociaux pour la recherche de délais, de ressources s’il s’agit d’une dette locative.

Il s’agit de défendre toute la communauté des travailleurs vivant séparés de leurs familles, menacée quotidiennement devant les tribunaux, dans les bureaux d’expulsions des préfectures. Il s’agit de défendre l’égalité des droits de tous les travailleurs et de toutes les personnes qui habitent ce territoire.

Le Copaf appelle à une RÉUNION PUBLIQUE pour débattre de cette situation et pour lancer une mobilisation conséquente à ce sujet.

Vendredi 10 octobre à partir de 19H

CICP – Salle Al Feneiq

21 rue Voltaire, Paris 11ème

avec la participation de délégués de foyers, de juristes et de députés.

Copaf, 06 87 61 29 77, copaf@copaf.ouvaton.org

Permanences les mardis et les vendredis 14h à 18h

Fédé DAL, 29 avenue Ledru Rollin, 75012 Paris